ᓄᓇᕗᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᔨᒌᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

COMMUNIQUÉ

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

INTOXICATION AU BOTULISME : PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC LA VIANDE DE MAMMIFÈRES MARINS

Kuujjuaq, le 3 juillet 2018 – À l'approche de l'été, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) et le Département de Santé publique souhaitent rappeler aux Nunavimmiuts les précautions à prendre afin de prévenir le botulisme alimentaire.

Le risque d'intoxication au botulisme est plus important durant la saison estivale, suite à la chasse aux mammifères marins, et plus particulièrement lors de la préservation et la préparation de la nourriture traditionnelle (morse, phoque, béluga). L'intoxication botulinique résulte de l'ingestion d'une toxine affectant le système nerveux (muscles du visage et respiratoires). Cette toxine est produite lors de la fermentation ou de la conservation inappropriée de viande ou de gras de mammifères marins.

« Lors des journées chaudes, garder la viande au froid est la meilleure façon d'assurer que la toxine responsable du botulisme ne se développe pas », déclare la Dre. Françoise Bouchard, directrice de la santé publique de la RRSSSN. « Aussitôt que possible, la viande abattue doit être mise au froid (sur glace, dans le réfrigérateur ou dans le congélateur) ; la même consigne s'applique quand la viande arrive dans les maisons et lors de la préparation ».

En ce qui concerne l'igunaq, la Direction de la santé publique recommande de conserver la viande au congélateur (personnel ou communautaire) et de débuter le processus de fermentation à l'automne, lorsque les températures sont plus fraiches.

Les aliments traditionnels font partie intégrante de la vie des Nunavimmiuts, et il est primordial de préserver cette tradition. Toutefois, pour la santé de tous, la Direction de la santé publique de la RRSSSN invite tous les Nunavimmiuts à respecter ces mesures préventives.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik est un organisme public créé en 1978 en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Elle est chargée de fournir sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55e parallèle des services de santé et des services sociaux aux habitants des 14 communautés.

– 30 –

C.P 900, KUUJJUAQ (QUÉBEC) J0M 1C0
TÉL : 1-844-964-2244 / 819 964-2222 TÉLÉCOPIEUR : 819 964-2888

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Pour information : Anne Sellès
Agente de communication, RRSSSN
Tél. : 819 964-2222 poste : 293

Jessica Trahan
Conseillère en maladies infectieuses, Département de Santé publique, RRSSSN
Tél. : 819 964-2222 poste : 299